

TRANSFER OF PART OF MORTGAGE

I, \_\_\_\_\_, the mortgagee, in consideration of \_\_\_\_\_, transfer to \_\_\_\_\_ of \_\_\_\_\_ (the transferee) \_\_\_\_\_ dollars of the mortgage registered in the Land Titles Office for the Nunavut Registration District on \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_, as instrument number \_\_\_\_\_, together with all my rights, powers, title and interest in it and the sum so transferred shall be preferred (or deferred or rank equally) to the remaining sum secured by the mortgage.

Dated at \_\_\_\_\_ this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Transferor)

Postal address of transferee:

TRANSFERT D'UNE PARTIE DE L'HYPOTHÈQUE

Je soussigné(e), . . . . ., créancier hypothécaire, en considération de la somme de . . . . ., transfère à . . . . . de . . . . ., (*le cessionnaire*) l'hypothèque, jusqu'à concurrence de la somme de . . . . ., enregistrée au bureau des titres de biens-fonds de la circonscription d'enregistrement du Nunavut, le . . . . . 20 . . . . ., sous le numéro . . . . ., ainsi que tous les droits, pouvoirs, titres et intérêts s'y rattachant; et la somme ainsi transférée aura la préférence sur (*ou viendra après ou* concurremment avec) la somme restante garantie par l'hypothèque.

Fait à . . . . ., le . . . . . 20 . . . . .

.....  
(*Cédant*)

Adresse postale du cessionnaire :